

FRESNES INFOS



"Carrefour de l'Artois"

Bulletin communal - Numéro 274

Janvier 2020

Edito

Voici l'année 2020. Dès le 1^{er} janvier, le service de distribution d'eau potable sera assuré par le SIDEN- SIAN NOREADE.

Au mois de mars auront lieu les élections municipales.

2020 verra également la construction d'une aire de covoiturage près de la bretelle d'entrée de l'autoroute A1, d'une capacité de 65 places, avec une extension possible à 100 places. Cette aire de covoiturage est cofinancée par la région des Hauts-de-France, le département du Pas-de-Calais, la Communauté Urbaine d'Arras et la Communauté de Communes Osartis/Marquion. En octobre, démarreront les travaux du Canal Seine-Nord Europe, qualifié de chantier du siècle.

Un conseil municipal sera organisé en février 2020.

Le mois prochain, le bulletin municipal sera édité pour les mois de février et mars.

En ce mois de janvier 2020, je vous souhaite le bien vivre ensemble, la joie, la paix à chacun de vous, à vos familles, surtout une excellente santé et de la réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Les adjoints, les conseillères et conseillers, les employés communaux et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année 2020.

Je vous donne rendez-vous et compte sur votre présence, à la traditionnelle cérémonie des vœux le vendredi 17 janvier 2019 à 18 h 45 à la salle des fêtes.

Le Maire, André Lacroix

Vice Président

de la CC Osartis-Marquion,



*« Saluons ensemble cette
nouvelle année qui vieillit
notre amitié sans vieillir
notre cœur »*

Victor Hugo
(1802-1885)

Dans ce numéro

- Cérémonie des vœux 2020
- Inscriptions RPI rentrée 2020
- Inscriptions sur les listes électorales
- Dossier de subventions pour les associations
- Registre de concertation
- Informations Noréade SIDEN SIAN
- Compteurs d'eau
- Analyse de l'eau
- Fresnes Animation
- Repas des aînés

Cérémonie des vœux 2020



Monsieur le Maire, les adjoints, les conseillers municipaux invitent tous les habitants, les responsables et membres des associations fresnoises, les professionnels, les commerçants, les exploitants agricoles, les enseignants, à la cérémonie des vœux qui se déroulera :

Vendredi 17 janvier 2020 à la Salle des fêtes à partir de 18 h 45

Au cours de cette cérémonie, nous mettrons à l'honneur la doyenne et le doyen de la commune :

- Mme DOBROWOLSKI Jeanne et M. CAYET Auguste.

Une médaille du travail « Grand Or » sera remise à Monsieur CEANE Germain.

Un vin d'honneur clôturera la cérémonie.

Inscriptions au RPI Fresnes / Plouvain



Dès à présent les communes et les enseignants organisent les inscriptions pour l'année scolaire 2020/2021, pour la rentrée de septembre, de la maternelle (enfants nés en 2017 et entre janvier et fin août 2018) jusqu'au CM2.

Pour ces inscriptions, vous pouvez contacter les mairies de Fresnes et de Plouvain, ainsi que la directrice d'école dès janvier 2020. **Vous devez vous munir du livret de famille et du carnet de vaccinations.**

L'école est en regroupement pédagogique intercommunal avec 5 classes.

Le restaurant scolaire est à Plouvain : pour information, le coût du repas pour l'année scolaire 2019/2020 est de **4 euros**.

Une garderie fonctionne dans chaque commune, dès 7 h 30 le matin et jusqu'à 18 h 30 le soir : tarif pour Fresnes **0,60 € par prestation** (avant ou après école).

Le transport scolaire est financé entièrement par le Conseil Régional et les enfants sont encadrés pendant le trajet.

Pour tous renseignements

Mairie de Fresnes : **03.21.50.21.21**

Mairie de Plouvain : **03.21.50.16.83**

Ecole de Fresnes : **03.21.50.11.16** (Mme BRUNEAU Directrice)

Ecole de Plouvain : **03.21.59.95.17**

Inscriptions sur les listes électorales

Dernier délai pour les inscriptions sur les listes électorales pour les élections municipales de mars 2020 :

Vendredi 7 février 2020 inclus

Dossiers de subventions pour les associations

Les dossiers de demande de subventions doivent parvenir en mairie avant le :

vendredi 14 février 2020.

Ces demandes seront délibérées au conseil municipal de fin février 2020



Les dossiers doivent contenir :

- un courrier de demande de subvention
- un R.I.B (en cas de création ou de changement)
- la constitution du bureau de l'association (en cas de création ou de changement)
- les membres (Noms et lieux de résidence)
- une synthèse du budget de l'association (recettes –dépenses)
- la date de la dernière assemblée générale

Rappel : l'assemblée générale d'une association doit se tenir au moins une fois par an. Au cours de cette assemblée, les membres désignent le bureau (la fréquence des mandats des membres du bureau est définie dans les statuts), participent aux décisions et prennent connaissance du budget de l'association.

Registre de concertation

Un registre de concertation est à votre disposition aux horaires d'ouverture de la mairie, ce registre recueille les observations et remarques pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I) de la Communauté de Communes OSARTIS/MARQUION. Ce cahier de concertation restera en mairie jusqu'en 2021 voire 2022. Pour tout renseignement vous pouvez contacter le secrétariat de mairie.

Ci-joint au Fresnes Infos une fiche d'informations sur l'élaboration du PLUI.

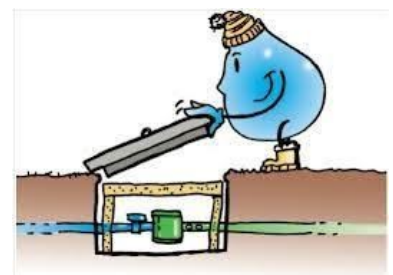
Informations Noréade SIDEN-SIAN

Ci-joint au Fresnes Infos une fiche d'informations communiquée par NOREADE SIDEN – SIAN pour le service de distribution d'eau potable ainsi que les coordonnées.

Compteurs d'eau

Pensez à vérifier et protéger du gel vos compteurs ainsi que vos installations extérieures.

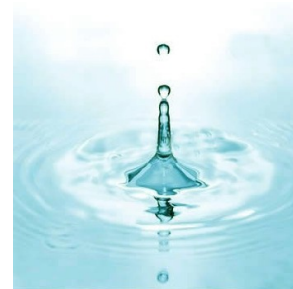
Pour éviter des surprises relatives aux factures d'eau dorénavant gérées par le SIDEN, pensez à vérifier périodiquement vos consommations d'eau, au moins quatre fois par an.



Analyse de l'eau

Analyse de l'Agence Régionale de Santé, service santé et environnement des eaux destinées à l'alimentation humaine.

Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés, eau de minéralisation importante, résultats chimiques satisfaisants.



Suite à l'arrêté préfectoral du 25 octobre 2012 concernant la teneur en ions perchlorates, l'eau de réseau à Fresnes Les Montauban est soumise à la restriction d'usage et ne doit pas être consommée par les nourrissons de moins de 6 mois. Prélèvement du 29 octobre 2019 : taux de Nitrates = **41,00 mg/l** (Norme 50 mg/l),

Fresnes Animation : programme 2020

FRESNES ANIMATION VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE ANNEE !!

2020 sera festive ! Et voici le programme..... : carnaval de Dunkerque, fête de la St Patrick, chasse aux œufs de Pâques, sortie pour les enfants et adolescents, cochon grillé, soirée diner / spectacle, bourse aux jouets, soirée Beaujolais

Des précisions seront données en cours d'année. fresnesanimation@yahoo.com

Repas des aînés

Vous trouverez sur le site de la commune les photos du repas des aînés dans la rubrique « enfance, culture et loisirs », onglet « animation ».



Bonne année à tous

Etat civil

Il est né : Mathys FAYOLLE le 16 décembre 2019



AGENDA DU MOIS

Messe à Fresnes : **samedi 25 janvier 2020 à 18 heures 30**

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

Nous contacter

MAIRIE

1, rue de l'Eglise

62490 FRESNES LES MONTANBAN

☎ 03 21 50 21 21

✉ mairie@fresneslesmontauban.fr

@ www.fresneslesmontauban.fr